

Montréal, le 7 janvier 2008

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
a/s Mme Michelle Courchesne
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Édifice Marie-Guyart
1035, rue de la Chevrotière
16e étage
Québec (Québec)
G1R 5A5

Objet : Décès de Patrick Besner
Carrière Flintkote le 25 juillet 2007

Madame La Ministre,

Au nom de l'Association des Plongeurs sous-marin du Québec (APSQ*), un organisme à but non lucratif qui a pour mandat, entre autres, de promouvoir et d'accroître la sécurité en plongée au Québec, nous vous transmettons une analyse de l'accident du décès de Patrick Besner (âgé de 36 ans) à la carrière de Flintkote le 25 juillet 2007, basée sur les informations et les faits qui nous ont été transmis.

Ces données proviennent essentiellement des profils d'accréditation des deux plongeurs, des proches de la victime et ceux du copain de plongée, des plongeurs sur les lieux de l'accident et des transcriptions journalistiques.

Cette analyse d'accident a pour but de décortiquer la chronologie des événements et des faits connus, de rappeler les protocoles d'urgence appropriés et d'apporter des recommandations afin de tenter d'éviter que ce type d'accident ne se reproduise dans le futur.

Cette analyse d'accident ne peut présumer des causes d'inconscience de la victime (physiologiques, techniques ou autres). Le rapport du Coroner saura certes nous éclairer sur cette question.

* APSQ: www.microbois.com/apsq

Nous croyons important qu'une analyse d'accident soit aussi effectuée en parallèle avec les rapports du coroner, à partir d'une perspective d'initié et d'expert en « plongée récréative et technique », de telle sorte que les subtilités du sport de la plongée soient mises en relief.

Cette approche combinée saura aider à sensibiliser la population de plongeurs et par conséquent, augmenter la sécurité en plongée sur le territoire du Québec.

Mme Courchesne, nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre vos commentaires sur cette analyse et recommandations proposées qui sont, à notre avis, essentielles afin d'accroître la sécurité en plongée.

Nous demeurons à votre disposition pour tous renseignements ou précisions additionnelles.

Merci à l'avance.

Stephane Jolicoeur
Président de l'Association des Plongeurs sous-marin du Québec
Instructeur Full Cave
Instructeur Trainer Trimix
Instructeur Technical Wreck
Instructeur Gaz Blender
49 Village
Dollard-des-Ormeaux, Québec
H9B 1M8
(514)862-0274

Pièces jointes :

**La Tribune : <http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca> 26 juillet 2007
Annexe 1, 2 Chronologie des événements et Analyse d'accident**